



Mon chef est délégué du personnel

Par **Siliriane**, le **03/04/2013** à **11:01**

Bonjour,

Je suis assistante de direction et mon chef a été élu délégué du personnel.

Régulièrement il me demande des "services" relatifs à ses activités syndicales ; pour le moment des petites choses genre faire ses délégations d'heures, demande de formation syndicale, réservation de salles de réunion.

Évidemment même si ce sont des petites choses cela me prend du temps pendant lequel je ne fais pas mon "vrai" travail et j'ai peur qu'en avançant dans le temps il commence à me demander de plus en plus.

Ma question est donc de savoir si je suis obligée d'accepter ces tâches ?

Merci d'avance.

Par **youris**, le **03/04/2013** à **11:44**

bjr,

votre chef ne devrait pas vous solliciter pour des services liés à son activité de délégués du personnel.

soit vous lui en parlez directement, soit vous pouvez poser la question à d'autres délégués de votre entreprise.

cdt